

Avis voté en plénière du 28 mai 2019

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe CGT-FO

Nous remercions les rapporteurs, l'équipe administrative et l'ensemble de la section pour ce travail de qualité sur un sujet qui n'est pas souvent traité. Pourtant, l'éducation populaire peut jouer un rôle afin de faire évoluer nos sociétés vers plus d'humanisme, de liberté, de solidarité, de partage. C'est donc aussi à travers son renforcement que chacun pourra s'émanciper de toute tutelle et de tout joug.

Pour le groupe FO, l'éducation populaire doit être confortée dans ce rôle émancipateur car il est essentiel, pour reprendre Georges Vidalenc (1948), de « Former des Hommes et des esprits libres, capables de réfléchir et de décider par eux-mêmes et de résister aux slogans des propagandes totalitaires ».

Notre groupe soutient donc toutes les préconisations qui demandent l'amélioration des moyens financiers, matériels et humains de l'éducation populaire et la reconnaissance de son apport dans la transformation de notre société.

Nous rappelons que l'éducation populaire est intrinsèquement liée au mouvement ouvrier et au combat syndical. Ainsi, dès la fin du 19ème siècle, les bourses du travail étaient les lieux où l'éducation populaire prenait racine car la classe ouvrière devait prendre conscience de sa situation et apprendre à se prendre en main pour assurer son affranchissement. C'est dans cet objectif que le mouvement syndical s'est mobilisé pour arracher certains acquis comme les stages de formation ouvrière, devenus ensuite congés de formation économiques sociale et syndicale, ou encore le développement de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation permanente. L'objectif reste toujours de permettre aux travailleurs et à leurs représentants d'acquérir cette capacité à appréhender l'environnement dans lequel ils évoluent et disposer ainsi des outils leurs permettant de comprendre les rouages économiques sociaux et politiques ainsi que la législation du travail pour pouvoir, en toute liberté et autonomie, se défendre contre les attaques qui les ciblent. C'est donc à travers le développement de cette autonomie de la pensée que les citoyens peuvent s'armer pour réfléchir et décider par eux-mêmes et ce faisant renforcer leur émancipation, objectif essentiel de l'éducation populaire.

L'éducation populaire doit par ailleurs s'inscrire dans la vie réelle des citoyens dès leurs jeunes âges. La relance des colonies de vacances et le renforcement de leur financement ainsi que la sécurisation du cadre d'intervention des CSE que préconise l'avis sont pour nous des points importants.

L'éducation populaire doit toutefois garder son originalité et sa substantialité en demeurant un lieu où se construit une conscience collective émancipatrice qui vise d'abord la transformation sociale, cultive l'esprit critique et renforce les capacités collectives et individuelles d'agir contre les pouvoirs dominants. Elle ne doit donc ni s'enfermer dans la culture officielle, ni prendre comme repère la culture professionnelle et managériale pour son organisation. En d'autres mots, son caractère libre, voire libertaire et même transgressif, doit être préservé. Elle ne doit être soumise par aucune volonté normative, qu'elle soit organisationnelle, institutionnelle ou politique, pour rester cet espace où la créativité sociale prépare et invente les transformations de notre société en dehors de la culture officielle et dominante.

Notre groupe reste ainsi réservé sur l'utilisation, dans cet avis, de concepts comme l'amélioration continue, l'évaluation régulière, etc. exprime ses craintes quant à la volonté de transformer le bénévole en quasi professionnel et à certains égards le texte réduit parfois la culture populaire aux seules expressions portées par le monde associatif.

Le groupe FO a voté pour cet avis.